

- TRAIT D'UNION -

Lettre d'information et de débat



Emploi, le Medef ne doit pas faire la loi !

Un bras de fer entre le patronat et le monde du travail est en cours. La question de la défense de l'emploi est une question centrale de la situation politique. La bataille contre la transposition de l'ANI sera un moment crucial de cet affrontement. Les résistances des salariéEs et les propositions politiques, portées par le Front de gauche, doivent converger pour faire prévaloir les droits des travailleurs. Face à la multiplication des plans sociaux, les salariés en lutte cherchent le moyen de peser ensemble pour se faire entendre. Le 29 janvier, plusieurs centaines de salariéEs des entreprises en lutte contre les licenciements, les fermetures de sites... se sont rassemblés devant le ministère du Travail et ont déposé une proposition de loi, portée par les Licenci'elles (salariées licenciées par les 3 Suisses), visant à imposer l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits. Elles sont à l'initiative d'un réseau constitué



Photothèque Rouge/Milo

avec d'autres entreprises comme Fralib, ArcelorMittal, Sanofi, Goodyear, Ford, PSA-Aulnay, Air France...

Cette journée avait une dimension politique forte, alors que l'entreprise est souvent le cadre de tâtonnements, de modalités de mobilisation particulières. Elle témoigne d'une attente croissante dans les sociétés les plus directement concernées et de la nécessité de reconstruire le rapport de forces en partant du terrain pour faire converger les mobilisations, afin de donner une majorité à gauche et dans le pays à des propositions politiques ou de loi.

Le Front de gauche propose une loi pour interdire les licenciements boursiers. Elle permettrait de remettre en cause le droit des patrons de licencier. Cela signifie donner des droits aux salariés en imposant un droit de veto suspensif qui donne le temps à la mobilisation ; que les projets alternatifs des représentants des salariés soient examinés ; que la continuation du contrat de travail et le versement des salaires soient pris en charge par les employeurs co-responsables, dans le cadre d'une Sécurité sociale professionnelle. Il faut porter aussi la nécessité de créer des emplois en réduisant le temps de travail. Il faut sortir d'un face-à-face entre

employeur et salariés, dans lequel la finance internationale pèse bien plus que les mobilisations d'une seule entreprise. Mais il s'agit surtout de redonner du sens au politique. L'État, par des mesures législatives, a le pouvoir d'imposer l'intérêt général contre les intérêts privés des capitalistes, de même que notre projet de société imposera des règles contraignantes au marché et aux entreprises, dans le cadre d'une planification.

Le mouvement politique doit marcher de pair avec le mouvement social. C'est le sens de la campagne du Front de gauche pour « une alternative à l'austérité » qui porte des propositions concrètes à gauche et dans le mouvement social démontrant qu'une autre logique que le social-libéralisme est possible.

La première épreuve de force se jouera dans la bataille contre la transposition de l'Accord national interprofessionnel (ANI) qui généraliserait l'insécurité de l'emploi au profit des patrons. Le 5 mars, une journée de mobilisation appelée par la CGT, FO, la FSU et Solidaires constitue une étape essentielle dans le bras de fer en cours. Le Front de gauche sera totalement du côté du monde du travail.

SOMMAIRE

n°2 | 1^{er} mars 2013

p.2 Quatre bonnes raisons de se lancer dans la bataille contre l'ANI

p.3 Ce qu'ils pensent de l'ANI

p.4 Droit de vote, on lâche rien

DOSSIER

p.5 La crise écologique, c'est maintenant

p.6 Notre-Dame-des-Landes aujourd'hui

p.7 La reconversion écologique

p.8 Planification écologique et démocratie

p.9 Sortir du nucléaire, ça urge !

p.10 Sur le Mali

p.12 Une avancée pour le FdG

Quatre bonnes raisons de se lancer dans la bataille contre l'ANI

La crise oblige les libéraux à justifier le système capitaliste.

Ils n'y parviennent pas et redoublent donc de violence, de la Grèce au Portugal. En France, ils se sont ressaisis avec le rapport Gallois et repassent aujourd'hui à l'offensive avec l'Accord national interprofessionnel (ANI) pour la compétitivité et l'emploi, signé le 11 janvier, entre le patronat et des organisations syndicales représentant moins d'un tiers des salariés.

L'avant-projet du gouvernement transmis au Conseil d'État, sur fond de cris d'orfraie du Medef, le 11 février en est sa retranscription. Il met en avant quelques

« concessionnettes » patronales¹ pour tenter de masquer la plus grande victoire idéologique des libéraux depuis 1983.

En voici les quatre grands principes.

1. Ne pas prendre 1 euro au patronat...

L'article 7 augmente symboliquement la cotisation chômage des CDD inférieurs à trois mois – hors intérim et remplacements – de 0,5 à 3 %. Augmenter les cotisations plutôt qu'exonérer est sympathique. Sauf qu'une exonération, largement compensatrice, est prévue dans le même temps pour les entreprises embauchant des jeunes en CDI, celle-ci ne fait même pas semblant d'être incitative puisqu'elle durera trois mois pour les grandes entreprises et quatre mois pour les PME. En quoi amorce-t-elle une solution au chômage de masse des jeunes et à leur surqualification ?

Pire, lorsque le patronat « accepte » le compte personnel de formation² c'est pour le faire relever du « service public de formation ». Le salarié acquiert un nouveau droit³ : se renseigner lui-même sur son adaptabilité au marché sur deniers publics sans que l'employeur soit obligé d'accepter que cela se fasse par l'ouverture du compte formation sur les heures de travail.

2. ...Sauf pour remettre en cause l'idée de la Sécurité sociale généralisée

L'article 1^{er} permet l'accès de tous les salariés à une couverture maladie complémentaire d'ici 2016. Le seuil sera établi par un décret dont nous ne savons rien. Comment se fait-il que le patronat accepte (en partie) de la financer ? Parce que cela remet en cause l'idée fondamentale que c'est à la sécu de prendre en charge les dépenses de santé courantes ! Parce que pour la fin de la sécu financée par les cotisations, le patronat est prêt à mettre la main à la poche !

De plus, l'Europe exige une réforme systémique de la Sécurité sociale et le gouvernement la prépare.

3. Faire assumer au salarié le risque pris par les détenteurs de capitaux

En cas de baisse d'activité, un accord d'entreprise pourra décider la baisse des salaires, c'est l'article 12. Un effort dit « équitable » de la direction et des actionnaires est suggéré. Pour qu'il soit réel il faut un rapport de forces favorable. Or si ce rapport existait la représentation du personnel ne signerait pas un tel accord !

QUESTION : qu'arrive-t-il si après quelques mois du même travail pour moins d'argent (pas plus de deux ans rassurez-vous !) le patron ne peut « tenir son engagement de maintien dans l'emploi » ?

RÉPONSE : le salarié sera licencié et touchera les quelques indemnités prévues par l'accord !

C'est la légalisation du chantage actuel : « soyez licencié ou acceptez une baisse de salaire... puis vous serez quand même licencié ».

Comment un gouvernement de gauche peut-il déceimment présenter cette mesure rétrograde, qui engage le salarié et en rien le patron, comme alternative au licenciement ?

Cerise sur le gâteau, le patronat obtient la pressurisation des salariés même quand tout va bien. L'article 10 prévoit que des



accords d'entreprise triennaux définiront une mobilité interne par changement de poste et/ou de lieu : si le salarié refuse, son licenciement sera prononcé pour motif personnel. Il s'agit là d'un moyen commode de se débarrasser d'éléments perturbateurs et un salarié signera un contrat pour occuper un poste... d'où il devra partir si l'employeur le souhaite ! De même, l'article 8 sur l'encadrement du temps partiel fixe la durée hebdomadaire minimale à 24 heures et la taxation dès la première heure supplémentaire à 10 %. C'est bien, MAIS... sauf accord de branche... ou demande écrite et motivée du salarié. Là aussi en période de crise, elle n'est pas difficile à obtenir, tout comme celle nécessaire à la mise en œuvre de l'article 3 qui « permet aux salariés⁴ un parcours externalisé de deux ans », qui se traduira par l'externalisation de la main-d'œuvre excédentaire. Ainsi, ce n'est plus par des choix politiques, l'investissement et la recherche que l'on s'adapte à la conjoncture, mais par la flexibilité du salariat.

4. Le contrat comme source de droit, ou comment livrer le salarié au patronat

Loin de revenir sur l'inversion des normes, la logique du texte est de laisser les « acteurs sociaux » décider au

niveau de l'entreprise. C'est la fin de l'égalité républicaine, de la solidarité ouvrière. Exit la conception rousseauiste de considérer la loi du plus fort comme un oxymore : la loi ne fait plus qu'encadrer un processus de négociation qui fatalement n'exprimera que le rapport de forces en faveur des détenteurs de capitaux. Pire, le texte exige un accord dans les situations critiques, là où il n'existe plus de marges de négociation syndicale. La seule liberté laissée au salarié est d'accepter l'accord ou de subir un licenciement économique, quand ce n'est pas un licenciement pour raison personnelle.

Existe-t-il un seul bon article efficace dans l'ANI ? Peut-être l'article 13, censé remettre en place une autorisation administrative de licenciement. Ce n'est pas rien. Tellement, que le ministère du Travail affirme répondre ainsi à la préoccupation des salariés et lutter contre les licenciements boursiers.

Ils veulent que la messe soit dite. Que cet article vaille solde de tout compte des promesses faites contre la finance par le candidat Hollande. À nous de l'empêcher. À nous de mobiliser.

**MICHEL JALLAMION,
RÉPUBLIQUE & SOCIALISME**

1. En sus des trois axes évoqués dans l'article (nouvelle autorisation administrative de licenciement, ouverture de la mutuelle complémentaire et encadrement des temps partiels), citons la nomination de représentants syndicaux dans les conseils d'administrations (limité aux entreprises de plus de 10 000 salariés à l'international ou 5 000 en France), le temps partiel réglementé (dérogations multiples), la portabilité de la couverture santé-prévoyance (quelques mois de plus) et des jours de formation et de chômage (principe prévu à l'article 6 mais sans aucun contenu. L'accord, lui, fait référence à l'équilibre des comptes de l'assurance chômage, qui ne doit pas être remis en cause par cette mesure).

2. Article 2 de l'avant-projet instituant l'article L6111-1 du Code du travail.

3. Spécifié par le nouvel article L6314-1 du Code du travail.

4. Dans les entreprises de plus de 300 salariés ; il s'agit d'un quasi-équivalent d'un détachement dans le public.

Ce qu'ils pensent de L'ANI

Il y a urgence à créer les conditions d'une mobilisation la plus large possible pour empêcher la transposition de cet accord qui renforce les droits du patronat et précarise encore davantage les salariéEs. Les signataires, comme le gouvernement, ont démarré une grande campagne de propagande pour en vanter tous les bienfaits. Tous les mouvements sociaux opposés à cet accord doivent mener de front et ensemble la riposte.

Il y a nécessité d'un travail de décryptage du texte pour contrer cette propagande et montrer que cet accord va à l'encontre des intérêts individuels et collectifs des salariéEs. Ce travail doit être fait dans les entreprises par les syndicalistes mais aussi dans des initiatives locales unitaires car c'est un enjeu majeur citoyen qui dépasse le seul monde du travail.

Il faut bien entendu réussir la première journée de mobilisation interprofessionnelle du 5 mars appelée par la CGT, FO, Solidaires et la FSU qui devrait se traduire par de nombreuses manifestations et des appels à la grève.

Au-delà, il faut créer un rapport de forces politique global pour faire la démonstration que le projet de loi, reprenant tel quel l'accord, est rejeté massivement. L'appel initié par Copernic et Attac doit permettre de rassembler nationalement et localement syndicalistes, associatifs, militantEs politiques et citoyenNEs. Cet accord s'inscrit dans les desideratas du patronat et dans les suites de la politique menée par Sarkozy : une majorité élue pour faire une autre politique ne peut prendre la responsabilité d'en transposer le contenu.

ANNICK COUPÉ / PORTE-PAROLE DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

L'avant-projet de loi aux partenaires sociaux contient les mêmes dispositions que l'ANI signé en janvier dernier. Trois points me paraissent inacceptables : les accords dits de maintien dans l'emploi, la simplification des procédures d'homologation des PSE et enfin l'exonération de taxation pour les contrats d'intérim, les CDD de plus de trois mois et les contrats saisonniers.

Dès lors les principaux enjeux relatifs à la transposition de cet accord sur l'emploi sont à la fois le respect du Parlement, qui ne peut être considéré comme une chambre d'enregistrement et, d'autre part, la prise en compte du point de vue des syndicats non signataires de l'accord, c'est-à-dire principalement la CGT et FO. Je rejoins l'Exécutif sur l'importance de la démocratie sociale. Toutefois l'accord résulte d'une représentation minoritaire des salariés face au Medef et à la CGPME.

L'essentiel pour les prochaines semaines réside dans la mobilisation de la gauche syndicale et politique afin de faire prévaloir les intérêts et la sécurité des salariéEs face à un patronat très revendicatif. Il s'agit, pour les parlementaires, d'exercer le pouvoir d'amendement, de façon substantielle : avec pour objectif principal celui de remanier le texte à l'Assemblée nationale comme au Sénat. Quant aux salariéEs, ils ont la possibilité de se mobiliser au côté des syndicats non signataires, notamment le 5 mars afin de peser dans le rapport de forces.

**EMMANUEL MAUREL, REPRÉSENTANT DE « MAINTENANT LA GAUCHE »
(COURANT DU PARTI SOCIALISTE)**

L'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 ?

Un texte abusivement nommé « de sécurisation de l'emploi ». Un accord entre le Medef et une minorité de la représentation syndicale des salariéEs.

Depuis des mois, voire plus, les salariéEs de Sanofi défendent avec constance leurs emplois, leurs activités, leurs sites nécessaires aux économies régionales et au pays, et leur industrie utile à la santé.

Comme des dizaines de milliers de salariéEs (d'ArcelorMittal, de Renault, de PSA, de Virgin, de Candia, de Doux, de Pétroplus, de Good Year, d'Alcatel Lucent, de la Banque de France, de France Télévision, de Fralib, de Pilpa, et tant d'autres), ils s'opposent aux restructurations et aux fermetures pour

empêcher des milliers de suppressions d'emplois directs et indirects.

Depuis juillet 2012, dans Sanofi, tous les jeudis, à Toulouse et à Montpellier, les équipes de recherche du groupe innovent et mettent en œuvre des initiatives d'actions originales pour en appeler à tous.

Depuis 2010, face à la menace de fermeture de leur site en décembre 2013, les salariés de production chimiques du médicament de Sanofi, résistent et exigent que leur travail soit respecté et leurs compétences utilisées.

Dans le groupe France, les salariés de toutes les activités de la chaîne du médicament refusent de voir leur centre de recherches, leur site, leurs métiers, leur outil de travail être détruit alors qu'aucun motif économique ne le justifie. Ils refusent ce gâchis.

Ils refusent et ils ont raison, d'avoir pour seule perspective, pour eux et leur famille, la précarité, la flexibilité, l'instabilité, la menace sur leur emploi !

L'accord interprofessionnel du 11 janvier, dit abusivement de « sécurité de l'emploi » est mauvais.

C'est un recul social grave.

C'est un chantage à l'emploi. C'est la possibilité de modifier unilatéralement le contrat de travail, d'allonger le temps de travail et de baisser le salaire.

C'est la simplification du licenciement en cas de refus de mutation dans le cadre de restructuration.

C'est la possibilité de raccourcir et simplifier les procédures de licenciements dits économiques.

C'est l'accroissement de la flexibilité, de l'insécurité, de l'instabilité, de l'éclatement des familles,

C'est un accord dangereux pour les salariés !

Les dirigeants des entreprises du CAC 40, veulent pouvoir mener leurs projets financiers destructeurs tranquillement.

Ce n'est pas en facilitant les licenciements qu'on sécurise et développe l'emploi ! Nous n'avons pas besoin de plus de flexibilité. Elle fait déjà fait assez des ravages. Partout nous

le vérifions, l'austérité et la déréglementation sociale mènent l'économie à l'abîme et les salariés au chômage !

Les exigences du Medef ne peuvent pas faire la loi !

Les élus de la République doivent entendre ceux qui s'efforcent de défendre les emplois, un avenir sécurisé aux jeunes, qui ambitionnent de construire des industries de progrès, notamment au service de la santé.

Dans Sanofi, le 5 mars, la CGT mettra tous ses moyens pour réussir un rassemblement puissant, unitaire à l'appel des organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et pour faire entendre :

- le refus de tout recul social
- le besoin de droits nouveaux nécessaires au développement
- des emplois et des industries.

DANIELLE MONTEL (CGT SANOFI)



Photothèque Rouge/JMB

Droit de vote, on lâche rien !

Ayrault assure que le gouvernement n'a pas enterré le droit de vote des résidents étrangers aux municipales. Pas d'illusion, cette vieille promesse ferait l'objet d'une consultation des parlementaires dans un package regroupant d'autres réformes constitutionnelles : statut du chef de l'État, cumul des mandats, Conseil constitutionnel... Seules les dispositions réunissant d'emblée les 3/5^{es} des parlementaires seraient conservées pour un vote unique du Congrès. Du côté de la droite, Estrosi déclare que le droit de vote bénéficierait à « ceux qui haïssent la France » et Borloo (UDI), qui y était favorable par le passé, trouve ce débat « totalement inapproprié ». Outre les 34 parlementaires de droite et du centre qu'il faudrait convaincre, il faut aussi compenser la défection du MRC qui est contre.

C'est donc la bataille de l'opinion qui faut gagner, pour convaincre les 3/5^{es}

des parlementaires ou pour imposer un référendum. Il faut reconnaître que la campagne « Droit de vote dès 2014 » n'a pas encore démarré : environ 25 000 signatures d'un appel soutenu par 114 organisations, on est loin du compte. Le Front de gauche doit lancer ses forces dans la bataille. Ses organisations ont la surface nécessaire pour que se créent partout des collectifs unitaires faisant massivement signer l'appel. Seul un mouvement d'opinion de très grande ampleur peut bousculer la donne ! Pas de hiérarchisation entre le « social » et le « sociétal ». Le même Valls qui disait que le droit de vote n'est pas une priorité, menace aujourd'hui les ouvriers en lutte contre

les licenciements. À l'inverse, le discours de Pierre Laurent au congrès du PCF est de bon augure : des trois priorités – loi sur les licenciements, amnistie des militants, droit de vote des étrangers – la dernière a été ovationnée. Pas de contradiction entre la lutte contre l'austérité et les conquêtes démocratiques ! Partout des collectifs « Droit de vote dès 2014 » !

PABLO KRASNOPOLSKY (C&A)



Pierre Lafrance

La crise écologique c'est maintenant !

La crise écologique n'est pas un risque à venir, qui pourrait se déclencher dans les prochaines décennies. Elle est une réalité, dans laquelle nous sommes entrés depuis plusieurs années et dont les conséquences ont commencé à se manifester.

La crise écologique est une conséquence de l'extension du mode de production capitaliste qui entraîne, d'une part, un productivisme sans limite, au détriment des ressources naturelles et, d'autre part, un consumérisme aliénant. Le tout se faisant au détriment des productions qu'il serait nécessaire de développer et des besoins sociaux qu'il est indispensable de satisfaire.

Depuis plusieurs années, une révolution culturelle a commencé au sein de la gauche et du mouvement ouvrier pour dépasser une conception de l'alternative au capitalisme qui reproduirait l'idéologie du productivisme et du consumérisme. Le socialisme qui est à repenser est inséparable de la prise en compte du « temps long » de notre environnement naturel, des limites que la société doit être capable de se fixer dans l'exploitation des ressources naturelles, de la recherche d'un « bien vivre » qui envisage l'épanouissement humain de façon inséparable du développement d'un environnement vivable.

Les articles de ce dossier présentent quelques pistes de contribution pour nourrir le débat à gauche sur les réponses à élaborer à la crise écologique, que ce soit à partir des luttes actuelles, comme celle qui se mène contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, où en essayant d'approfondir certaines des questions épineuses de ce vaste chantier, la nécessité de la sortie du nucléaire, la reconversion écologique de certaines activités économiques, le lien entre planification écologique et démocratie.

FRANÇOIS CALARET (GAUCHE UNITAIRE)



Photothèque Rouge/Babar

Notre-Dame-des-Landes aujourd'hui

Depuis la violente opération César menée en octobre 2012 par le gouvernement Ayraut pour préparer le chantier de Vinci, le petit village résiste encore et toujours à l'envahisseur.

Les comités de soutien mènent régulièrement des actions (péages Vinci gratuits, investissement de conseils municipaux, réunions d'information, installation de centaines de panneaux visuels au bord des routes). Sur place, les opposants (toutes organisations confondues) résistent par des rassemblements de soutien devant les tribunaux, des actions de protection des maisons menacées de destruction, des interventions dans les quasi quotidiennes réunions publiques dans toute France. Sans oublier les réunions où se discutent les actions juridiques, politiques, matérielles...

Les constructions de cabanes, de lieux de réunion, de cantines, se poursuivent sur la Zone à défendre (ZAD), sous la protection des tracteurs du CoPain (Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport). Se préparent aussi dans l'enthousiasme le fest-noz de la coordination, l'opération de semis printanier des zones abandonnées, la grande chaîne humaine du 11 mai et le rassemblement des 3 et 4 août où 100 000 personnes sont attendues.

Outre les « nouveaux habitants » de la ZAD, les près de 200 comités de soutien répartis sur toute la France et les associations historiques regroupées au sein de la coordination des opposants (plus de 40 associations, syndicats et partis politiques), la lutte est également

menée par le Collectif d'élus doutant de la pertinence de l'aéroport (CeDpa – plus de mille élus).

La médiatisation de la lutte se traduit par des centaines d'articles dans la presse et des prises de position publiques contre le projet, de la part de personnalités du monde politique ou social et même de dirigeants d'entreprises.

De leur côté, les porteurs du projet ne savent plus où donner de la tête : maintien de la pression par la présence policière protégeant les travaux, recours juridiques permanents, campagnes de communication...

Une seule solution, l'abandon du projet

L'État doit maintenant faire face aux interrogations de la Commission des pétitions du Parlement européen auxquelles il devra répondre avant fin avril. Celles-ci concernent le non-respect de la directive sur l'évaluation des incidences sur l'environnement, de la directive cadre sur l'eau, et des directives dites « Oiseaux » et « Habitats ».

La commission de dialogue nommée par le gouvernement ne disposant d'aucun pouvoir, reçoit régulièrement les organisations d'opposants (dont le CeDpa) qui, au cours de trois entrevues, ont expliqué les réels enjeux du projet. Les accords arrachés par la grève de la faim au printemps dernier, joints à la récente décision de la Cour de cassation de mettre en attente leur pourvoi jusqu'à la fin des recours, devraient, si l'État tient parole, laisser quelques mois de répit aux assiégés. L'État est face à un cruel dilemme : doit-il accepter ce

temps mort, espérant l'essoufflement de la résistance, ou au contraire renier ses promesses et passer à une offensive dont il sait que l'impopularité risque d'embraser la situation ? Il lui reste heureusement aussi la seule solution acceptable par les opposants, l'abandon du projet, qu'il pourrait motiver par une pirouette juridico-européenne.

Derrière ce projet d'aéroport, c'est une remise en cause d'un modèle de société destructeur productiviste et antidémocratique qui fait gonfler la contestation. Tandis que les libéraux de tous bords mettent en place une austérité durable, attaquent les services publics, détruisent le modèle social solidaire, une nouvelle campagne de communication à 300 000 euros vantant le projet d'aéroport fait scandale. De fait, la réalisation du projet représenterait une somme conséquente de fonds publics tombant dans l'escarcelle de Vinci.

Alors que l'État et les collectivités se targuent de vouloir préserver les zones humides, la biodiversité, de vouloir économiser l'énergie, équilibrer les territoires, développer l'emploi dans les régions, et de se soucier de l'avenir alimentaire de la population, ce projet est gaspilleur d'énergie, destructeur de terres nourricières et d'une zone humide d'une richesse écologique exceptionnelle. Une étude indépendante du cabinet Delft a montré l'aberration économique du projet. Les mensonges et l'opacité sur le financement du projet sont de mise. Les énormités affirmées sur la création d'emplois Nord-Loire, et leur non-destruction Sud-Loire où l'aéroport actuel voué à la fermeture est situé, sont des tartufferies sur lesquelles les porteurs du projet se contredisent en permanence. Les Grands Projets inutiles et imposés (GPII) fleurissent partout en France et dans le monde. Ils sont souvent contestés à raison. C'est dans ce cadre global que s'inscrit notre opposition au projet de Notre-Dame-des-Landes. Plus que jamais, le combat continue avec ses trois piliers de la lutte paysanne sur le terrain, de la lutte politique et de la lutte juridique.

FRÉDÉRIC (GU 44), MYLÈNE (GA 44), RÉMY (ALTERNATIFS 44)

Plus d'infos sur acipa.free.fr
et <http://www.chaine-humaine-stop-aeroport.org/ft/>



Photothèque Rouge/Romain Hingant

LA RECONVERSION ÉCOLOGIQUE

Élément central de la construction de l'alternative

Comment engager la reconversion écologique dans une perspective antiproductiviste, anticapitaliste et autogestionnaire pour un tout autre système permettant la satisfaction prioritaire et totale des besoins humains fondamentaux avec priorité pour les biens et services améliorant les conditions de vie et de travail, le tout en préservant les ressources naturelles, dont les biens publics mondiaux (biodiversité, climat, air, eau...) ?

Pour engager la reconversion écologique, il faut articuler deux dimensions : la politique pour une inscription dans un projet politique alternatif global, la dimension économique, pour le changement des objectifs et des processus de production et d'échange face à un capitalisme détenteur de l'essentiel du capital productif, des finances et de la technologie et à l'offensive à travers le « capitalisme vert » et « l'économie verte ». Pour changer la façon de produire, consommer moins et mieux, il ne suffit pas de faire confiance aux seules décisions individuelles ni aux entreprises capitalistes, pas plus qu'au jeu du marché, même encadrés par une législation écologique.

Une transition doit progressivement affaiblir le système en place¹ et engager un processus vers la réalisation d'un projet. Elle sera difficile pour deux raisons : malgré ses contradictions, le capitalisme se développe avec force en « périphérie » et au centre grâce notamment à sa capacité d'innovation technologique ; la difficulté du politique à changer l'économie. Il nous faut approfondir le projet de l'alterdéveloppement qui, dans le cadre de l'autogestion, peut permettre de faire converger vers la reconversion les trois forces : les politiques/l'économie/les citoyens.

À court terme, il nous faut donc donner force et sens politique aux expériences alternatives actuelles et à développer. Il faut rendre ce projet mobilisateur et

Il s'agit en particulier de favoriser la sobriété, dans le choix des technologies, dans les comportements et de réaliser la conversion progressive de secteurs industriels dommageables sur un plan écologique, par exemple l'armement et l'automobile.



Photothèque Rouge/JR

progressivement « changer d'échelle » pour une réappropriation de l'ensemble. L'enjeu est aussi d'inscrire au plus vite des changements politiques et réglementaires de rupture (énergie, politique économique...), dans le cadre d'une planification écologique souple et décentralisée, en appui et en lien avec la constitution progressive d'un fort mouvement social diversifié.

Dans ce cadre, des changements sectoriels devront être engagés, par exemple pour l'industrie. Il faut préciser les conditions de sa transition vers la satisfaction des besoins sociaux et économiques dans le respect de la planète. Il s'agit en particulier de favoriser la sobriété, dans le choix des technologies, dans les comportements et de réaliser la conversion progressive de secteurs industriels dommageables sur un plan écologique, par exemple l'armement et l'automobile. Le fonds national de reconversion industrielle devra disposer de ressources importantes et d'une bonne anticipation des besoins de reconversion par la planification. Les travailleurs de ces secteurs ne doivent pas pâtir de

cette réorientation. Ils doivent bénéficier d'une priorité d'embauche dans d'autres activités et d'une « sécurité professionnelle » avec formation pour les filières et technologies industrielles plus vertueuses sur le plan environnemental et correspondant aux besoins prioritaires et démocratiquement définis. Les moyens de la recherche et de la formation doivent être fortement développés. Cette politique sectorielle doit bénéficier d'une politique d'ensemble comportant une législation adaptée en matière de normes, d'orientation et de contrôle des entreprises, d'aménagement du territoire...

L'importance de ces questions redouble bien sûr avec la construction de l'alternative face à l'austérité dans le contexte de crise. Les propositions 18, 19, 20 du Front de gauche sont à approfondir.

Michel Buisson, Jacques Pigaillem, Commission économique et sociale des Alternatifs.

1. Cet aspect est très souvent oublié ; le Manifeste écosocialiste du PG contient beaucoup de propositions intéressantes mais sous-estime la force du capitalisme à perdurer avec les mesures annoncées.

Planification écologique et démocratie...

Les deux notions de planification écologique et démocratie sont-elles antagoniques ? Ceux pour qui le mot planification est nécessairement connoté à étatismisme et bureaucratisme n'hésiteront pas une seconde pour le décréter. Pour nous, qui raisonnons en termes de planification démocratique le vrai problème est ailleurs, plus caché et complexe, voire perturbant.



Photothèque Rouge/Esteban

Dans la bataille idéologique règne un certain terrorisme, celui de tel ou tel lobby agitant les épouvantails du recul de civilisation, de menace de famines, de naufrage de l'emploi dès lors qu'on évoque sortie du nucléaire, refus des gaz de schiste, abandons de certaines modalités de production agricole ou renoncements à certaines industries.

On voit bien aussi comment le contexte actuel d'austérité conduit insidieusement à considérer que les questions sociales doivent étouffer celles jugées seulement environnementales.

Mais cette fois, subtilement, c'est aussi la conscience des enjeux écologiques qui peut être placée sous contrainte antidémocratique. Une forme de catastrophisme est susceptible de dissuader d'user de la réflexion critique et amener à juger superflu le débat citoyen. Ne voit-on pas certains cercles écologistes tentés de s'ériger en avant-gardes éclairées, ayant pour mission d'imposer une vérité dogmatique ? Il est vrai que les menaces sur notre avenir sont suffisamment nombreuses et puissantes pour conduire à absolutiser telle ou telle exigence de rupture, par exemple d'ériger en impératif catégorique un

devoir de décroissance censé échapper à toute analyse et discussion.

Défis écologiques

À l'inverse, et pour éloigner définitivement les réponses faciles et les schémas simplistes, il faut prendre la mesure de l'ampleur des défis écologiques auxquels sont confrontées nos sociétés, et les conséquences pour la démocratie. Ces défis, pour les plus importants d'entre eux, sont d'emblée d'ampleur planétaire : le réchauffement climatique, en tant que résultant du mode production capitaliste et par ses conséquences ; les risques nucléaires ; la dispersion des déchets et des pollutions ; les besoins énergétiques et alimentaires... Et aussi de portée transgénérationnelle : sans même évoquer les durées de nuisance des déchets nucléaires, vertigineuses, on voit que sur toutes les questions évoquées, auxquelles il faut ajouter la réalité des mégapoles, les choix d'aujourd'hui déterminent l'avenir des générations futures, voire de l'humanité même. Quant aux modifications de l'être humain rendues possibles, et en cours, par les technosciences biologiques, elles touchent à l'identité même du genre humain.

Cela signifie que ces logiques à l'œuvre échappent totalement au débat poli-

tique, donc à toute possibilité de décision démocratique. Loin de devoir être comprise comme une technique économique, ou un reformatage d'une conception politique rendue obsolète par l'ultralibéralisme, l'idée même de planification écologique doit se référer à une exigence plus générale, qui est l'ambition que nos sociétés (et la « société humaine » qui devrait advenir) inventent une capacité à renverser cet état de fait.

Une telle insertion de l'écologie dans le débat plus vaste du possible et nécessaire devenir démocratique de l'humanité contemporaine indique que, pour la gauche, il faut aller bien au-delà de l'indispensable rupture avec le productivisme capitaliste. Il s'agit d'élaborer un nouveau mode de développement social, touchant à toutes les dimensions de l'activité humaine (dont le travail, la culture, la politique...). Et de militer pour une perspective de civilisation alternative à la course aveugle du capitalisme. Oui, la démocratie, mais à quel degré d'exigence !

FRANCIS SITEL (GAUCHE UNITAIRE)

Sortir du nucléaire, ça urge !

Plutôt que de se demander, encore une fois, pourquoi il serait nécessaire de sortir du nucléaire, nous préférons aujourd'hui nous demander ce qui pourrait justifier de poursuivre le développement de ce mode de production d'électricité.

Deux ans après le dramatique accident de Fukushima, nul ne peut aujourd'hui ignorer le risque immense que font courir les centrales nucléaires dispersées à travers le monde. Les accidents nucléaires ne sont manifestement pas l'apanage des régimes bureaucratiques, et les pays les plus avancés technologiquement sont également menacés. André Lacoste, président de l'Autorité de sûreté nucléaire (institution en charge de l'évaluation de la sûreté nucléaire en France) résumait la situation en ces mots simples : « *Maintenant qu'on sait que ça peut arriver dans un pays civilisé comme le Japon, nul ne peut garantir qu'il n'y aura jamais d'accident nucléaire en France* ».

Il est donc désormais admis, y compris par les plus hautes autorités, celles-là mêmes qui nous garantissaient que le nuage de Tchernobyl avait été arrêté par nos douaniers à l'efficacité redoutable, qu'un accident nucléaire aux conséquences dramatiques est une possibilité en France. Nos 58 réacteurs nucléaires ne sont donc pas aussi sûrs qu'on tentait de nous le faire croire. À tout instant, l'un d'entre eux peut être la source d'un effroyable accident.

La seule perspective de ces possibles dizaines de milliers de morts (au bas mot), des territoires irradiés et rendus inhabitables pour des décennies... devrait nous pousser immédiatement à renoncer à ce mode de production électrique mortifère, qui ne pourra jamais être totalement sécurisé.

Mais les enjeux économiques et géostratégiques, on l'aura compris, ont tendance à surpasser ce simple bon sens. Ainsi, nos dirigeants et les défenseurs de la filière électronucléaire font courir d'immenses risques à la population pour garantir une hypothétique indépendance énergétique (la France doit contrôler des territoires à l'étranger, notamment au Niger, pour garantir son approvisionnement en uranium), pour garantir une énergie électrique bon marché pour les grands industriels (ce qui, étant donné les plans de licenciements massifs actuels



Photothèque Rouge/Jean Fremiot

dans l'industrie, ne semble pas être un avantage déterminant).

Des alternatives existent

Cette obstination est d'autant plus criminelle que des solutions alternatives existent. Celles-ci nous permettent par ailleurs de ne pas avoir à choisir entre nucléaire et retour à la bougie, ni même entre nucléaire et effets dévastateurs sur le climat... ce qu'essaient pourtant de nous faire croire les défenseurs acharnés de l'atome.

En effet, la mise en place d'un grand plan de réduction des consommations énergétiques (réhabilitation thermique des logements, normes drastiques pour les appareils électriques) et de développement des énergies renouvelables (bois-énergie, chauffe-eau solaires, éoliennes terrestres et marines...), planifié et contrôlé par un grand service public de l'énergie construit par une reprise en main collective et sociale des grandes entreprises de l'énergie (EDF, GDF-Suez, Total, Areva...), permettrait de sortir du nucléaire rapidement, en dix ans par exemple.

Or, ni la conscience des risques nucléaires ni le courage politique et le volontarisme économique ne semblent guider l'action gouvernementale. Que de tergiversations pour envisager la fermeture de la centrale de Fessenheim !

Quant aux autres installations nucléaires, rien n'indique comment réduire leur poids dans la production électrique. De même, l'inquiétude légitime des salariéEs des centrales devrait être prise à bras-le-corps, avec garantie d'emploi, de salaire, poursuite d'évolution de carrière, et droit à la formation.

Le 9 mars, une chaîne humaine antinucléaire à Paris

Une nouvelle fois, c'est sur la mobilisation qu'il faut s'appuyer. Après le succès de la chaîne humaine de la vallée du Rhône l'an dernier, c'est cette année Paris qui va accueillir ce grand événement : une chaîne humaine antinucléaire, du parvis de la Défense jusqu'à Bercy, pour encercler les lieux de pouvoir où se décide l'avenir énergétique, suivie d'un grand concert à la Bastille. Ce grand événement ne doit cependant pas cacher la multiplicité des actions de résistance et de mobilisation qui ont lieu chaque semaine sur l'ensemble du territoire¹. C'est à partir de ces résistances que pourront s'inventer d'autres modes énergétiques, débarrassés du nucléaire, basés sur la sobriété, les économies d'énergie et l'usage d'énergies propres.

DAMIEN JOLITON
(GAUCHE ANTICAPITALISTE)

1. Renseignements sur www.chainehumaine.org/



RENDRE AU MALI SA SOUVERAINETÉ

Arrêter l'engrenage d'une logique guerrière

Une déclaration du collectif Afrique du Front de gauche

Résultat d'une concertation entre les forces politiques qui participent au collectif Afrique du Front de gauche, (PCF, PG, FASE, GA, C&A, PCOF, GU), elle dénonce « les exactions et exécutions sommaires pratiquées par ces groupes djihadistes et le danger qu'ils représentent pour les libertés et la dignité du peuple malien et sa souveraineté », tout en mettant en garde quant aux objectifs réels de l'intervention de l'armée française, montrant désormais « le risque d'un engrenage dans une guerre sans fin prévisible, et sans véritable solution durable pour le peuple malien et la reconstruction du pays. » Décidée unilatéralement par la présidence française sans consultation du Parlement, « elle

engage au sol des milliers de soldats de l'armée française, qui visent désormais à reconquérir et à occuper le nord du Mali », « dans une région riche en pétrole, en minerais stratégiques, en uranium, que les grandes puissances cherchent à obtenir à bas coûts, privant les pays de leur souveraineté sur leurs ressources naturelles ». Le collectif formule plusieurs exigences :

- une clarification de ses objectifs stratégiques, avec débat public et vote au Parlement ;
- que soit mis fin à l'envoi de troupes françaises au sol qui visent désormais à reconquérir et occuper le nord du Mali ;
- que la souveraineté sur le territoire soit du ressort de l'armée malienne, que toute interposition africaine soit placée sous mandat de l'ONU ;
- que les solutions politiques priment sur les logiques guerrières.

« La restauration de la souveraineté territoriale du pays doit aller de pair avec la reconstruction d'un État, d'une

démocratie, d'une souveraineté sur les ressources naturelles, une renégociation des droits du peuple touareg, un processus national constituant impliquant le peuple malien lui-même. »

Le collectif Afrique rappelle ce que le Front de gauche a défendu lors des élections en 2012, dans un document intitulé « Pour une nouvelle politique entre la France et l'Afrique ». Avec cette déclaration sur le Mali, il aura fait entendre une voix dissonante, et permis à plusieurs assemblées citoyennes du Front de gauche d'organiser des débats publics, où peuvent s'échanger informations et points de vues différents au sein de la gauche française et malienne. Une intervention remarquée aura été celle d'Issa N'Diaye, universitaire malien du Mouvement populaire du 22 mars, s'exprimant devant le congrès du PCF, une des voix africaines qui appellent à une véritable solidarité des peuples.

EN DÉBAT

L'intervention de l'armée française au Mali

Nous publions deux points de vue, sans pour autant prétendre représenter les diverses opinions exprimées au sein de la gauche de transformation sociale et de ses composantes politiques.

Pour le peuple malien, libre et souverain

L'histoire nous a démontré, comme lors de la guerre d'Espagne ou de la Seconde Guerre mondiale, que ne pas être belliciste ne conduit pas systématiquement à refuser de porter ou de se servir des armes.

Fallait-il ne pas répondre à l'appel du gouvernement malien et laisser les groupes salafistes imposer leur obscurantisme fascisant sur le Mali, sous prétexte qu'ils sont, en grande partie, le sous-produit de l'impérialisme ? Fallait-il, au nom de notre passé colonialiste, rester les bras croisés devant l'instauration de la charia, la négation des femmes comme êtres humains, l'utilisation de la torture au nom de Dieu et ceci dans un pays qui était en Afrique un modèle de démocratie et qui appelait à l'aide ?

Le peu d'empressement des pays européens et de l'ONU à soutenir notre engagement dans cette opération, tend à prouver qu'il dérange les intérêts géopolitiques des grandes puissances, lesquelles sont toujours prêtes à jouer avec le feu comme les États-Unis l'ont fait avec le FIS



en Algérie ou avec les talibans en Afghanistan.

Quant à la prise d'otages sanglante, elle est révélatrice d'un réel danger de déstabilisation de la région par les salafistes, non une conséquence de l'intervention : on ne prépare pas une telle opération en quelques jours.

L'objectif final reste de permettre la reconstitution démocratique du Mali par le rétablissement de sa souveraineté économique et politique. Au-delà de repousser les djihadistes dans les montagnes et de libérer le Nord-Mali du fanatisme religieux, il faut que la France aide à la constitution d'une armée natio-

nale apte à défendre cette démocratie de façon efficace. Notre pays pourrait aussi favoriser les discussions entre les différentes populations du Mali.

Il faut cependant veiller à ce qu'en nos propres pensées, le néocolonialisme ne sommeille pas. Les Maliens, avec les spécificités, les prétentions et les contradictions qu'ils ont comme tous les peuples, doivent déterminer eux-mêmes quelles sont leurs propres aspirations et les moyens de les satisfaire. Les occidentaux, fussent-ils français et alliés du peuple malien, n'ont pas de leçons à leur donner et de solutions à leur imposer.

Notre rôle de militants de gauche doit surtout être, en France :

- de parvenir à une meilleure compréhension des questions africaines,

- de peser sur la politique de notre pays pour qu'il veille à ce que l'exploitation économique des ressources n'entraîne pas la prédominance des intérêts des multinationales sur ceux des peuples africains et qu'il favorise des politiques africaines de développement agricole et de coopération intra-africaine permettant une autosuffisance alimentaire.

PAR PATRICE SIARD ET MARINETTE BACHE, SECRÉTAIRES NATIONAUX DE RÉPUBLIQUE ET SOCIALISME

Françafrique, la continuité...

Plongés dans un chaos grandissant, les Maliens avaient besoin d'aide, de l'ONU ou de l'Union africaine, pour se débarrasser des narco-djihadistes qui avaient instauré au nord un régime d'oppression et de terreur. Mais l'intervention unilatérale de l'ancienne puissance coloniale française, sa 53^e expédition en Afrique depuis les indépendances, se révèle motivée par bien d'autres objectifs. La guerre en Lybie et la politique de Sarkozy ont laissé les djihadistes se réfugier avec armes et bagages au Nord Mali, et tout a été fait pour affaiblir l'État et l'armée malienne, privée de ses livraisons d'armes, divisée en mars 2012 par un coup d'État renversant le président Amadou Toumani Touré, Sarkozy ne cachant pas ses sympathies pour le MNLA et un Azawad autonome. Curieuse manière d'« aider » le Mali, en favorisant l'implosion de son État et de son armée, pour se présenter ensuite comme le seul recours après avoir rendu impossible toute autre solution ...

Avec cette intervention, François Hollande renonce à changer la politique de la France en Afrique. « *Vous savez, il n'y a aucun intérêt français...* » a-t-il déclaré, ressortant la fable d'une intervention désintéressée. Le sous-sol sahélien est riche en uranium pour Areva, en pétrole et gaz avec la plus importante nappe on-shore africaine. Des puissances émergentes y bousculent les intérêts françafricains. L'intervention française obtiendra un retour sur investissement, avec la certitude qu'un régime malien affaibli et redevable sera généreux dans l'attribution des contrats (lire, article de Jean Nanga dans la revue *Inprecor*).



L'armée française d'Afrique espère ainsi se rendre intouchable, à la veille du débat sur le « livre blanc » de la Défense, pour maintenir ses bases sur le continent. Elle n'a pas changé, promenant son rêve colonial perdu, préparant depuis des mois cette intervention avec les armées des autocrates africains qu'elle soutient contre les peuples. Ce n'est pas sous son égide que le peuple malien pourra recouvrer sa souveraineté. Les troupes françaises doivent être retirées. L'armée malienne doit être équipée en moyens suffisants et être soutenue par une force africaine qui respecte sa souveraineté,

pour protéger les territoires du Nord contre un retour des djihadistes. C'est la seule voie pour rendre possible des solutions politiques, une conférence nationale souveraine redéfinissant les droits des peuples du Mali, le contrôle sur leurs ressources, la reconstruction d'un État indépendant et démocratique.

**PAUL MARTIAL (GA),
ALAIN MONTAUFRAY (C&A)**

Une avancée pour le Front de gauche

Après plusieurs semaines de discussions, le Conseil national du Front de gauche a validé, le 25 janvier, à l'unanimité des présents et des composantes politiques qui en sont parties prenantes, deux documents importants pour son avenir : un document d'orientation, qui redéfinit ses objectifs pour proposer, face à un gouvernement qui confirme son orientation sociale libérale, le rassemblement pour construire une politique et une majorité alternative de gauche. Dépassant le cadre d'une stricte construction électorale, il assume désormais l'ambition d'agir comme force politique visant à mettre la société en mouvement autour de ses propositions, et de faire la démonstration qu'une politique alternative est possible à gauche et qu'elle peut être majoritaire: des campagnes sur le long terme, (comme celles sur l'alternative à l'austérité, le droit de vote des étrangers, le refus de ratification de l'accord emploi avec le Medef), la recherche de rassemblements plus larges à gauche et avec le mouvement social, notamment autour de projets de lois, la mise en perspective des échéances municipales et européennes de 2014...

En même temps, un autre document sur le «développement» et le «fonctionnement» marque aussi une évolution, vers un renforcement du caractère pluraliste, un fonctionnement collégial et une participation citoyenne au Front de gauche, pour dépasser le seul cartel d'organisations et permettre l'élargissement et la participation active de ceux qui veulent s'y engager. Reste à mettre en oeuvre toutes ces bonnes résolutions, qui fournissent cependant une bonne base pour développer les Assemblées citoyennes existantes, et, là où le Front de gauche ne répond pas localement aux espoirs de pluralisme et de démocratie, de s'en servir pour surmonter les obstacles.



Gauche anticapitaliste
Courant unitaire pour l'écosocialisme
www.gauche-anticapitaliste.org

LA **FASE** AVEC LES communistes unitaires
Fédération pour une alternative sociale et écologique
<http://lafederation.org/>
www.communistesunitaires.net

Republique & Socialisme
www.republiqueetsocialisme.fr

convergences et alternative
COURANT UNITAIRE ANTICAPITALISTE
<http://convergencesetalternative.blogspot.fr>

SOLIDARITÉS ÉCOLOGIE
les alternatifs
FÉMINISME AUTOGESTION
<http://www.alternatifs.org>

gauche UNITAIRE
<http://gauche-unitaire.fr>